



Bitumenreste und Dachpappe

Worauf man achten soll?

Résidus de bitume et carton bitumé

À quoi faut-il faire attention?



Bei der rezenten im Jahr 2022 durchgeführten Restabfall-Analyse wurden nicht unwesentliche Mengen an Bitumenresten und Dachpappe gefunden. Hochgerechnet auf das Gesamtjahr waren das in Luxemburg immerhin knapp 42 to. Diese Produkte gehören aber nicht in den Restabfall, denn diese Produkte sind potentiell gesundheitsschädlich und müssen deshalb mit Vorsicht behandelt werden.

Lors de la dernière analyse des déchets résiduels, qui a été effectuée en 2022, des quantités non négligeables de résidus de bitume et de carton bitumé ont été retrouvés dans les déchets résiduels. Si on extrapole ce chiffre sur l'ensemble de l'année, il s'élève à près de 42 tonnes pour le Luxembourg. Or, ces produits n'ont pas leur place dans les déchets résiduels, car ils peuvent être nocifs pour la santé. Ceux-ci doivent donc être manipulés avec précaution.

Entsorgung und Verwertung Élimination et valorisation

Dachpappe, Bitumenabfälle und ähnliche Produkte über die SuperDrecksKëscht® mobil oder im Ressourcencenter entsorgen !

Verwertung von Roofing/Dachpappe, Bitumenabdichtungsbahnen: Diese gehen zum Empfänger Recyfuel in die Ersatzbrennstoffproduktion für die Zementindustrie. Somit werden diese sinnvoll energetisch verwertet. Die hohen Temperaturen in der Zementindustrie sorgen dafür, dass keine Schadstoffe in die Umwelt gelangen. Entsorgung von Bitumenresten, Schadstoffverpackungen mit Bitumen und teerhaltigen Abfällen: Diese gehen zum Empfänger Indaver und werden dort in einer Hochtemperaturverbrennungsanlage so behandelt, dass keine Schadstoffe freigesetzt werden.

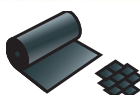
Éliminer le carton bitumé, les déchets de bitume, ainsi que les produits similaires via la collecte mobile de la SuperDrecksKëscht® ou dans les centres de ressources !

Recyclage de roofing/carton de toiture, membranes d'étanchéité en bitume: Ceux-ci sont envoyés chez le destinataire Recyfuel pour la production de combustibles de substitution pour l'industrie du ciment. Ainsi, ils sont valorisés de manière judicieuse sur le plan énergétique. Les températures élevées dans l'industrie du ciment garantissent en outre qu'aucune substance nocive ne soit rejetée dans l'environnement. Elimination des restes de bitume, des emballages nocifs contenant du bitume et des déchets goudronneux: Ceux-ci sont envoyés chez le destinataire Indaver où ils sont traités dans une installation d'incinération à haute température de manière à ce qu'aucune substance nocive ne soit libérée.

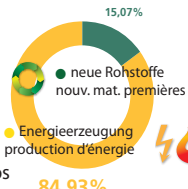
Verwertung von Dachpappe - Valorisation de carton de toiture



Produktempfänger/
Destinataire
www.recyfuel.be



mehr Infos/plus d'infos
produktlexikon.sdk.lu



Sicherheitshinweise

Consignes de sécurité

Da nicht auszuschließen ist, dass die Produkte Teer enthalten, sollen sie mit größter Vorsicht behandelt werden. **Teer** wird im Gegensatz zu Bitumen nicht aus Erdöl gewonnen, sondern aus der Pyrolyse von Steinkohle. Er **ist krebserregend** und hat ein hohes Schadstoffpotential. Teer darf daher seit vielen Jahren nicht mehr verwendet werden. Er kann in älteren Gebäuden noch vorhanden sein, (bsw. als Kleber für Bodenbeläge, Holzimprägnierungen, Abdichtungen oder als teerhaltige Dachpappe). **Teer und Bitumen lassen sich optisch nicht unterscheiden.** Bevor Sie neue Dachpappe verlegen, sollte die alte Dachpappe entfernt und ordnungsgemäss entsorgt werden.

Beim Umgang und Transport sollte der direkte Kontakt mit den Produkten vermieden werden. Für das Verpacken und den Transport sollten Sicherheitsmaßnahmen angewandt werden:

- ✓ Tragen Sie Handschuhe, sowie langärmelige und schmutzabweisende Kleidung.
- ✓ Benutzen Sie wenn möglich einen Mundschutz (z.B. FFP2-Maske).
- ✓ Verpacken Sie die Produkte dann in einem dichten Kunststoff sack und beschriften Sie diesen.



Étant donné qu'il n'est pas exclu que les produits contiennent du goudron, il convient de les manipuler avec la plus grande précaution. À la différence du bitume, **le goudron n'est pas produit à partir de pétrole, mais par la pyrolyse du charbon. C'est une substance cancérigène** qui a un fort potentiel polluant. De ce fait, le goudron est donc interdit d'utilisation depuis de nombreuses années. On peut en retrouver dans des bâtiments anciens, comme par exemple sous forme de colle pour les revêtements de sol, les imprégnations de bois, les étanchéités ou le carton bitumé pour les toits. À noter, **qu'il est impossible de distinguer visuellement le goudron du bitume.** Avant de poser un nouveau carton bitumé, il convient d'enlever l'ancien et d'éliminer celui-ci correctement.

Lors de la manipulation et du transport de ces produits, il convient d'éviter tout contact. Il est donc conseillé d'appliquer certaines mesures de sécurité pour l'emballage et le transport :

- ✓ Portez des gants, ainsi que des vêtements à manches longues et résistants aux salissures.
- ✓ Si possible, utilisez un masque (par exemple un masque FFP2).
- ✓ Emballez ensuite les produits dans un sac plastique étanche. Indiquez le contenu sur le sac.